

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L.5211-46, 5211-47 et 5211-48 du CGCT, le public est informé des décisions suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) issue de la fusion
Bureau réuni en date du 4 décembre 2017, 65 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 28 novembre 2017)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (46) : Mme BONI SA SILVA, Mme BOUR, M. BUCHERT, Mme BUCHERT, M. BUX, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, M. DUMEZ, M. EICHER, M. FREY, M. FUCHS, M. GOESTER, Mme GRETH, Mme GROFF, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HAYE (à partir du point 3°), Mme JENN, M. JORDAN, M. KASTLER, Mme KEMPF, M. LE GAC, M. LIPP (à partir du point 7°), M. LOGEL, Mme LUTZ, M. MAITREAU, Mme MEHLEN, M. MOR, M. MUNCK, M. NEMETT (arrivé après les points mis au vote), M. NEUMANN, M. QUIN, M. RAMBAUD (à partir du point 7°), Mme RAPP (à partir du point 5°), M. RICHE, Mme RISSER, M. SALZE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHNEIDER, M. SPIEGEL, Mme STRIFFLER, M. STRIFFLER, Mme VALLAT, M. VONFELT, M. WALTER et Mme ZELLER (à partir du point 9°).

EXCUSES / ABSENTS (15) : Mme BALANCHE, M. BAUER, M. BILA, M. BITSCHENE, M. DANTZER, M. DUSSOURD, M. ENGASSER, M. GOEPFERT, M. HASSLER, M. HILLMEYER, M. JULIEN, M. LECONTE, M. MENSCH, Mme MILLION et M. SCHILLINGER.

PROCURATIONS (4) : M. HOME à Mme VALLAT, Mme LAEMLIN à M. KASTLER, M. NICOLAS à M. COUCHOT et M. TRIMAILLE à Mme LUTZ.

Les membres du Bureau ont adopté les décisions suivantes :

1° Désignation du secrétaire de séance

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2° Projet de décision n°296B Mise à disposition d’un agent de Mulhouse Alsace Agglomération au profit de la Région Grand Est (2212)

La décision est adoptée à l’unanimité.

3° Projet de décision n°342B Engagement d'un Auditeur comptable au service Pilotage de la performance (2212)

La décision est adoptée à l'unanimité.

4° Projet de décision n°301B Convention réglementée m2A/Mulhouse Expo SAEML en vue de la mise à disposition d'espaces et de locaux au Parc des Expositions (232)

La décision est adoptée à l'unanimité.

TERRITOIRE ATTRACTIF

5° Projet de décision n°300B Convention d'assistance à la gestion technique des zones d'activités communautaires (232)

La décision est adoptée à l'unanimité.

TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS

6° Projet de décision n°298B Convention avec la commune de Habsheim pour la mise en œuvre de la prise de rendez-vous en ligne pour les services population via la plateforme e-services (04)

La décision est adoptée à l'unanimité.

7° Projet de décision n°320B Contrat de ville - lutte contre le décrochage scolaire - subvention aux Ateliers de la Piste Achille Zavatta (301)

La décision est adoptée à l'unanimité.

8° Projet de décision n°290B Convention de co-maîtrise d'ouvrage - RD n°468 à Niffer - opérations de sécurité en traverse d'agglomération et réalisation de travaux de calibrage (146)

La décision est adoptée à l'unanimité.

9° Projet de décision n°324B Gestion d'une flotte de vélos à assistance électrique sur le territoire de l'agglomération mulhousienne (131)

La décision est adoptée à l'unanimité.

10° Projet de décision n°325B Transaction relative au règlement du marché de maîtrise d'œuvre du tramway de l'agglomération mulhousienne (131)

La décision est adoptée à l'unanimité.

Rapport au Bureau

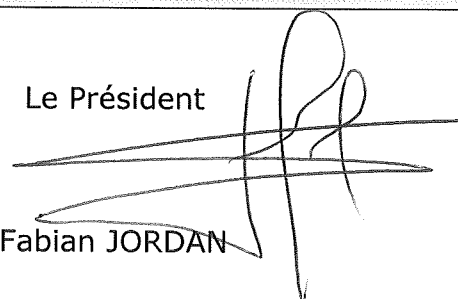
TERRITOIRE ATTRACTIF

1° Comité d'agrément de la zone d'activités économiques de Dietwiller du 16 novembre 2017 (211)

POINTS DIVERS

Le Président

Fabian JORDAN



N.B. : Décisions consultables au secrétariat du Conseil d'Agglomération (2^{ème} étage - 2 rue Pierre et Marie Curie - Bureau 231) et dans chaque commune membre